

État des risques et pollutions

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité, potentiel radon et sols pollués

Attention ! s'ils n'impliquent pas d'obligation ou d'interdiction réglementaire particulière, les aléas connus ou prévisibles qui peuvent être signalés dans les divers documents d'information préventive et concerner l'immeuble, ne sont pas mentionnés par cet état.

Cet état, à remplir par le vendeur ou le bailleur, est destiné à être en annexe d'un contrat de vente ou de location d'un immeuble.

Cet état est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral

N° du 03 | 02 | 2006 mis à jour le 07 | 03 | 2016

Adresse de l'immeuble Code postal ou Insee Commune
 3 RUE RUBENS 67200 STRASBOURG
 Parcelles NP535, NP536

Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques naturels (PPRN)

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR N ¹Oui Non

prescrit anticipé approuvé date 20 | 04 | 2018

¹Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :

inondations autres

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRN ²Oui Non

²Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés : Oui Non

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un autre PPR N ¹Oui Non

prescrit anticipé approuvé date | |

¹Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :

inondations autres

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRN ²Oui Non

²Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés : Oui Non

Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques miniers (PPRM)

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR M ³Oui Non

prescrit anticipé approuvé date | |

³Si oui, les risques miniers pris en considération sont liés à :

mouvement de terrain autres

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRM ⁴Oui Non

⁴Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés : Oui Non

Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques technologiques (PPRT)

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'étude d'un PPR T prescrit et non encore approuvé ⁵Oui Non

⁵Si oui, les risques technologiques pris en considération dans l'arrêté de prescription sont liés à :

effet toxique effet thermique effet de surpression

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'exposition aux risques d'un PPR T approuvé ⁵Oui Non

> L'immeuble est situé en secteur d'expropriation ou de délaissement Oui Non

> L'immeuble est situé en zone de prescription Oui Non

⁶Si oui la transaction concerne un logement, les travaux prescrits ont été réalisés Oui Non

⁶Si oui la transaction ne concerne pas un logement, l'information sur le type de risques auxquels l'immeuble est exposé ainsi que leur gravité, probabilité et cinétique, est jointe à l'acte de vente ou au contrat de location. Oui Non

Situation de l'immeuble au regard du zonage sismique réglementaire

> L'immeuble se situe dans une commune de sismicité classée en :

Zone 1
très faible

Zone 2
faible

Zone 3
modérée

Zone 4
moyenne

Zone 5
forte

Situation de l'immeuble au regard du zonage réglementaire à potentiel radon

> L'immeuble se situe dans une commune à potentiel radon classée en niveau 3

Oui

Non

Information relative à la pollution des sols

> Le terrain est situé en secteur d'information sur les sols (SIS)

Oui

Non

Information relative aux sinistres indemnisés par l'assurance suite à une catastrophe N/M/T*

> L'information est mentionnée dans l'acte de vente

* catastrophe naturelle minière ou technologique

Oui

Non

Documents de référence permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

Carte sismicité, Carte inondation par crue, Carte inondation par remontée de nappes naturelles, Carte effet de surpression, Carte effet thermique, Carte effet toxique

Vendeur/bailleur

date/lieu

Acquéreur/locataire

Information sur les risques naturels, miniers ou technologiques, la sismicité, le potentiel radon, les pollutions de sols,
pour en savoir plus, consultez le site Internet :

www.georisques.gouv.fr

Extrait Cadastral

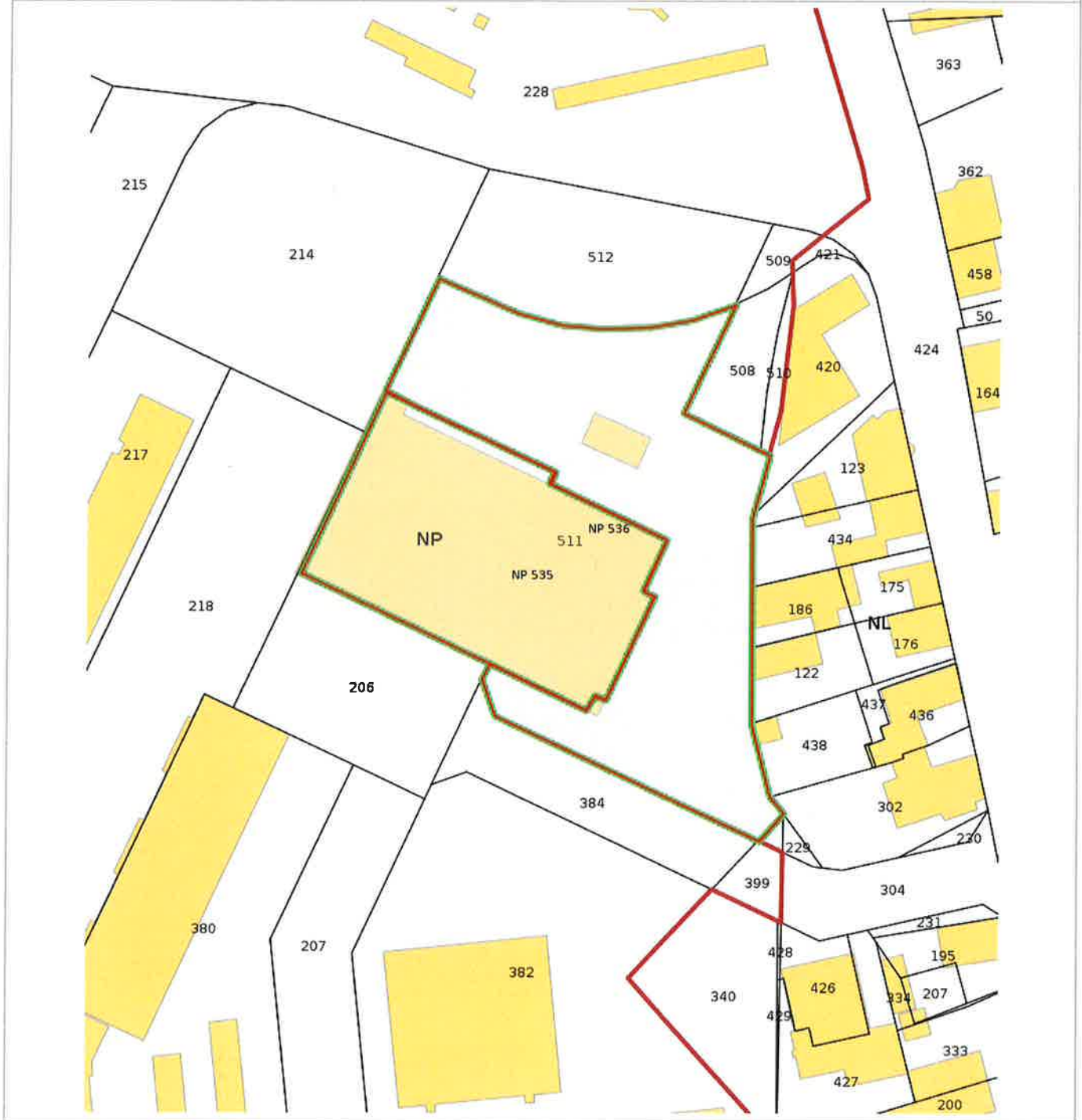
Département : Bas-Rhin

Bases de données : IGN, Cadastre.gouv.fr

Commune : STRASBOURG

IMG REPERE

Parcelles : NP 535, NP 536

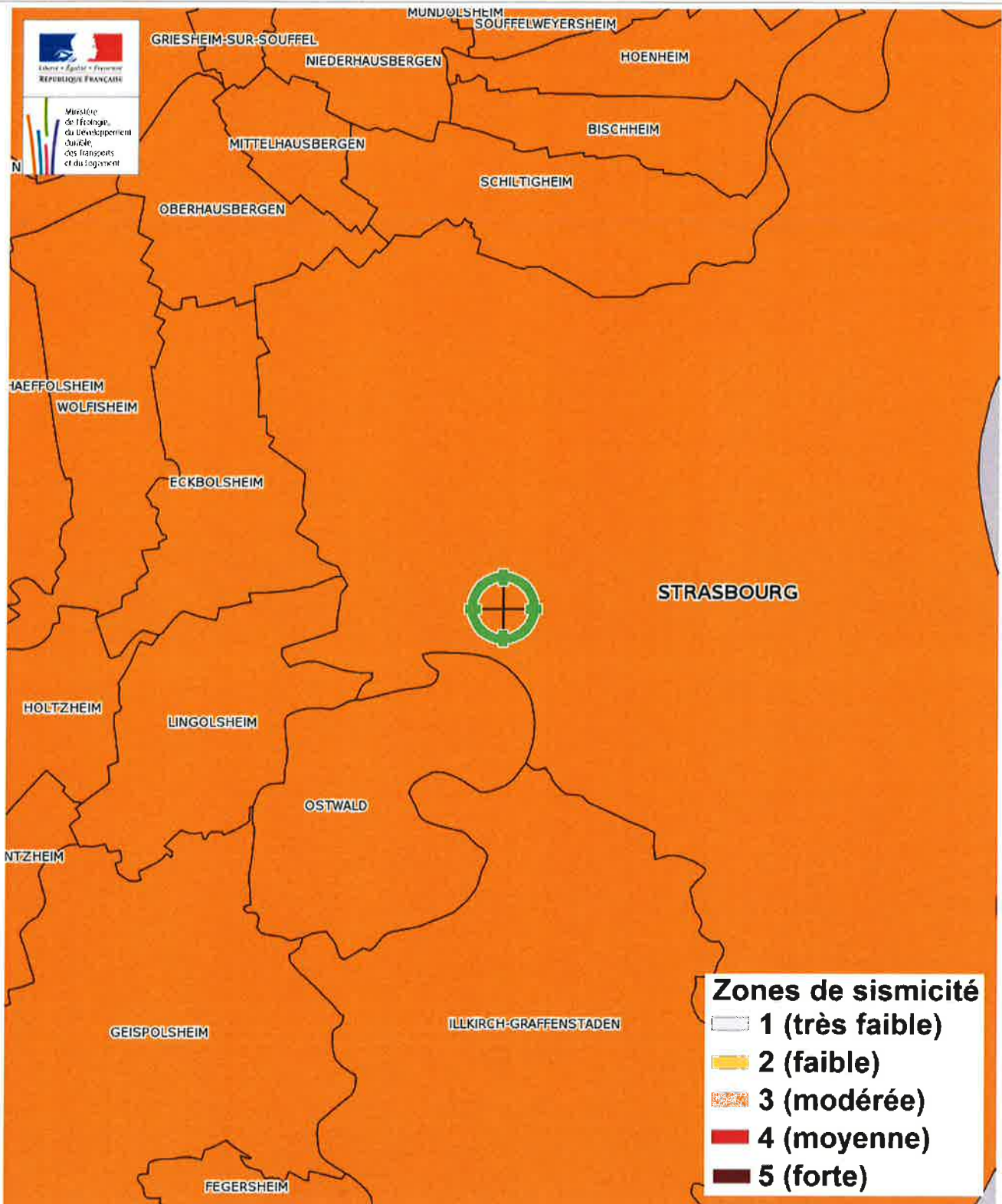


Zonage règlementaire sur la Sismicité

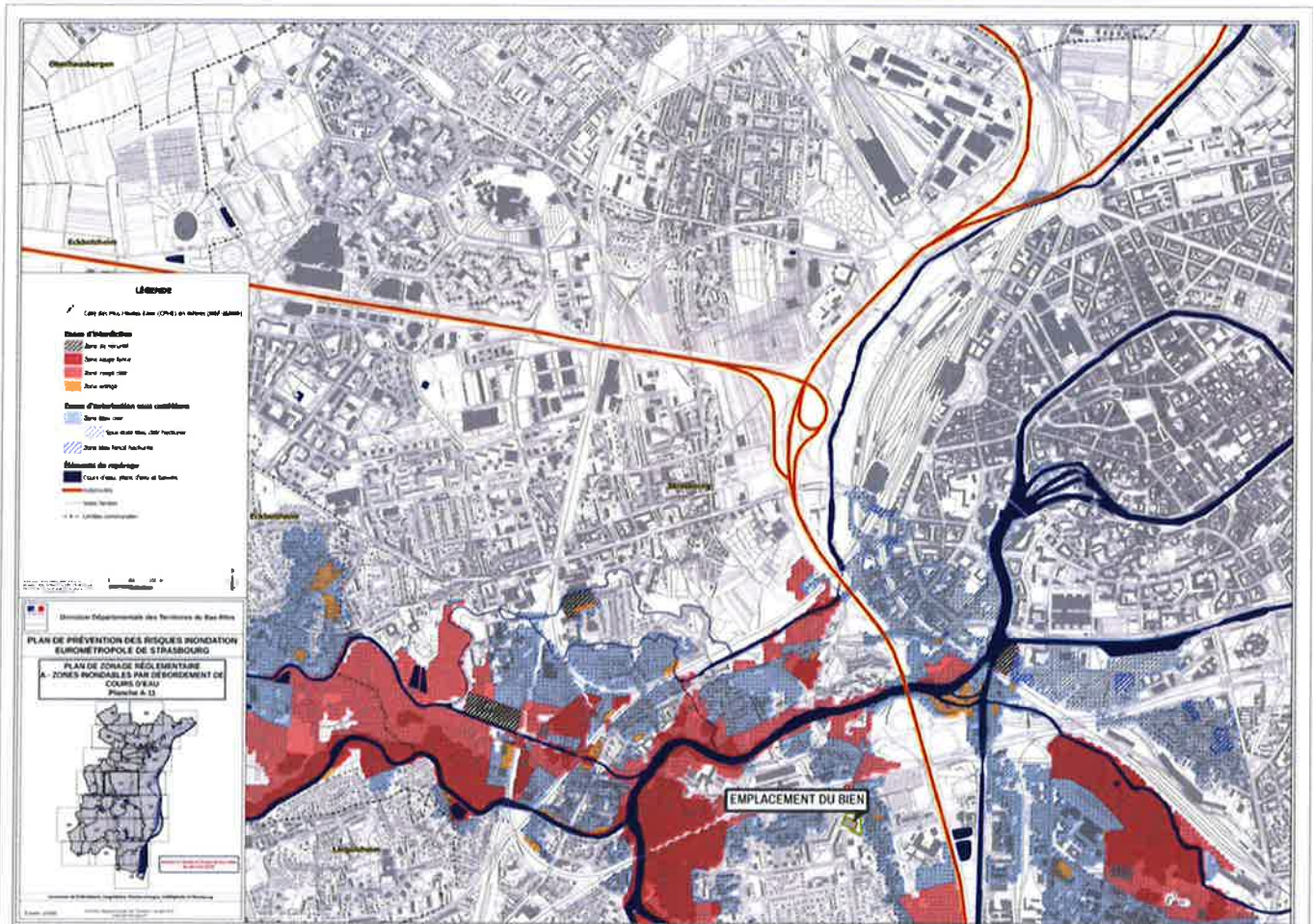
Département : Bas-Rhin

Commune : STRASBOURG

Zonage règlementaire sur la Sismicité : Zone 3 - Modérée



Carte Inondation par crue



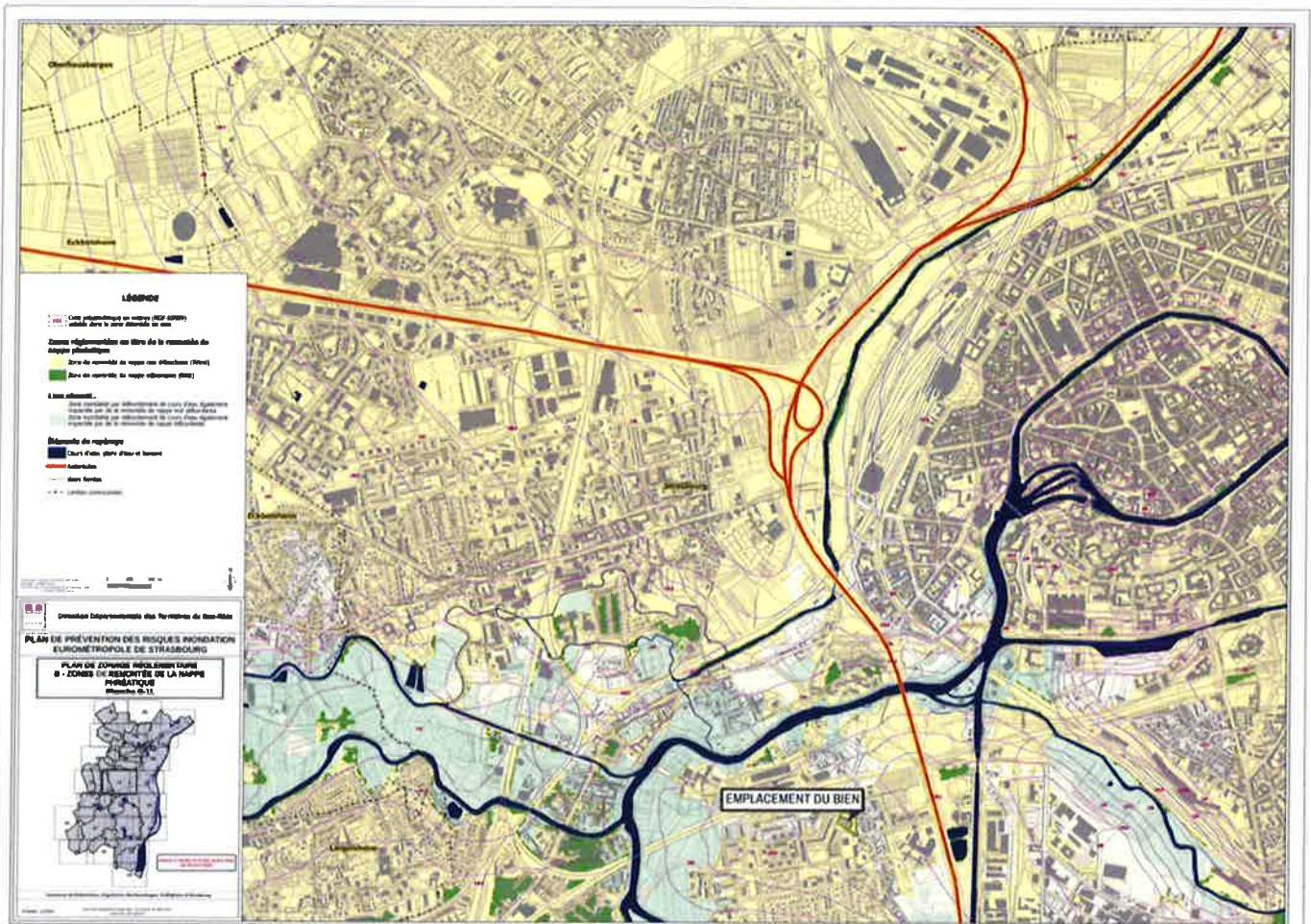
Inondation par crue Approuvé le 20/04/2018

EXPOSÉ

Zoom et Légende extraits de la carte originale ci-dessus



Carte Multirisques



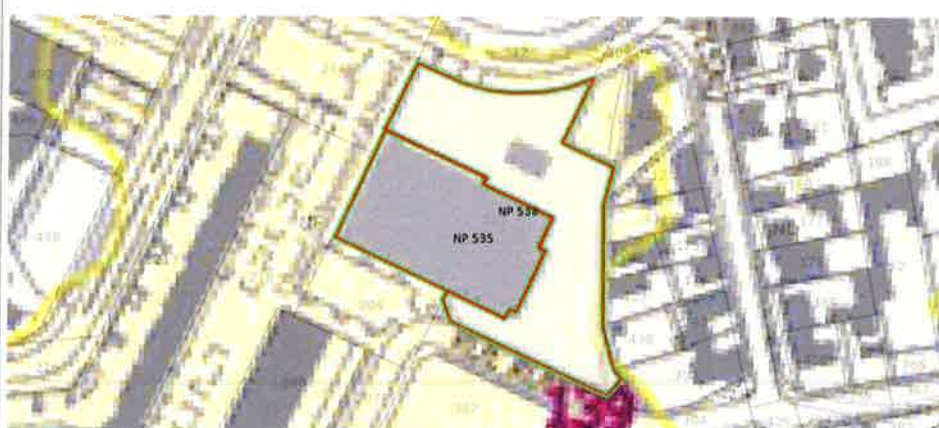
Inondation par crue Approuvé le 20/04/2018

NON EXPOSÉ

Inondation par remontées de nappes naturelles Approuvé le 20/04/2018

EXPOSÉ

Zoom et Légende extraits de la carte originale ci-dessus



LÉGENDE

Côte piézométrique en mètres (NGF-IGN69) valable dans la zone délimitée en rose

Zones réglementées au titre de la remontée de nappe phréatique

Zone de remontée de nappe non débordante (RNnd)

Zone de remontée de nappe débordante (RNd)

À titre informatif :

Zone inondable par débordement de cours d'eau également impactée par de la remontée de nappe non débordante
 Zone inondable par débordement de cours d'eau également impactée par de la remontée de nappe débordante

Éléments de repérage

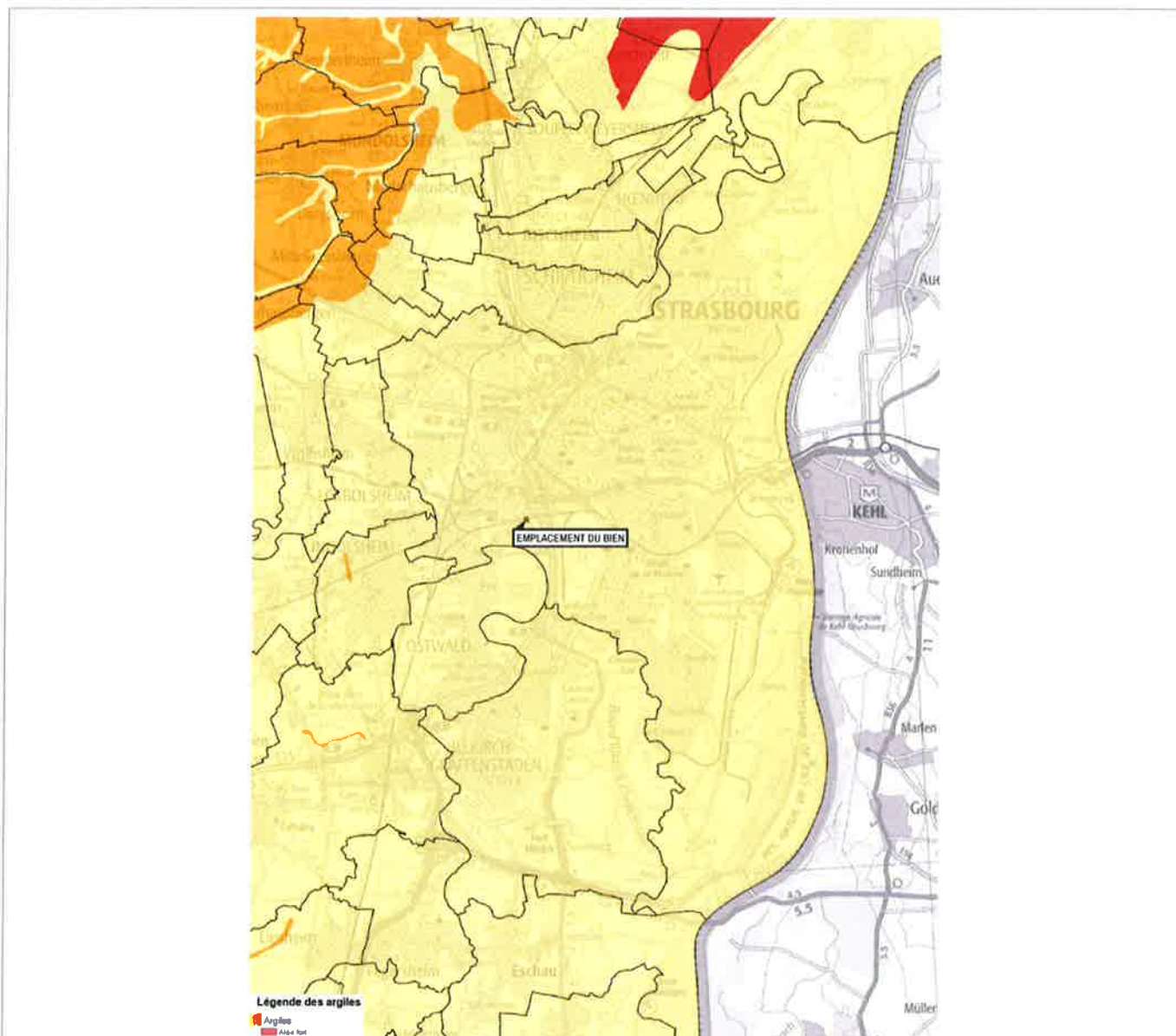
Cours d'eau, plans d'eau et bassins

Autoroutes

Voies ferrées

Limites communales

Carte Mouvement de terrain Argile



Mouvement de terrain Argile Informatif

EXPOSÉ

Zoom et Légende extraits de la carte originale ci-dessus

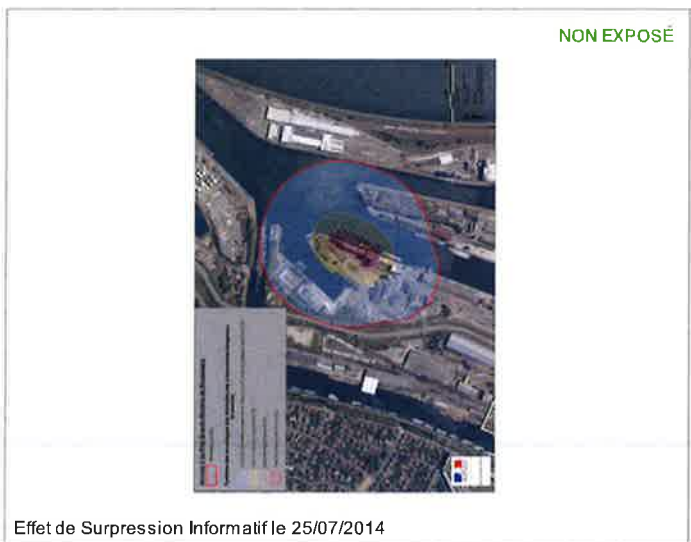
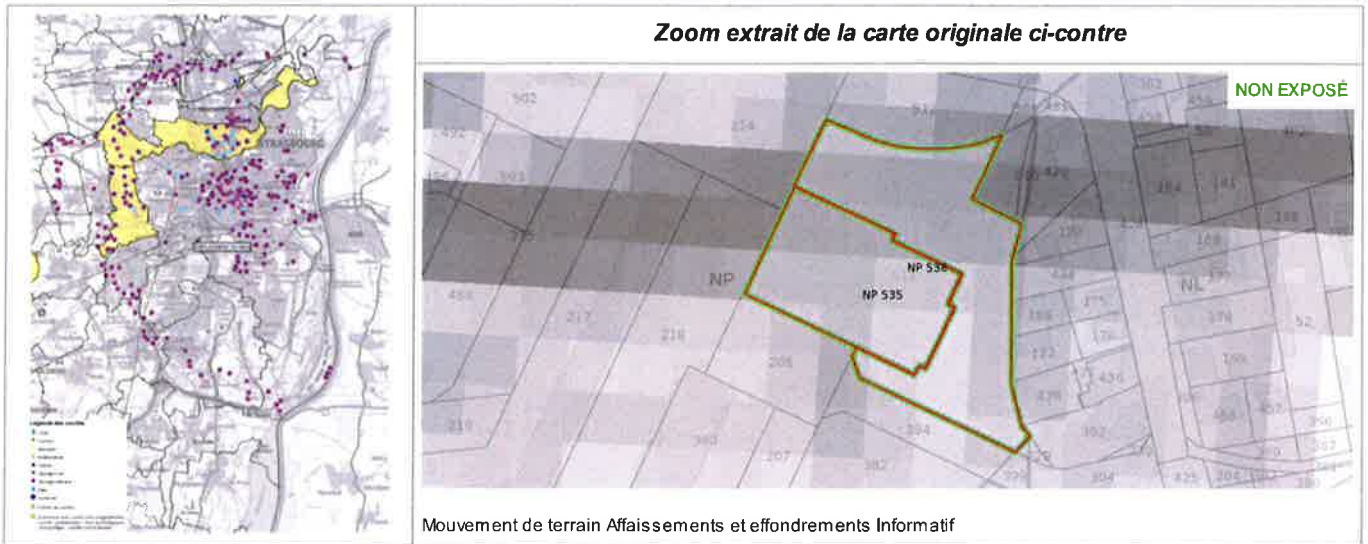


Légende des argiles

- Argiles
- Aléa fort
- Aléa moyen
- Aléa faible
- Aléa à priori nul

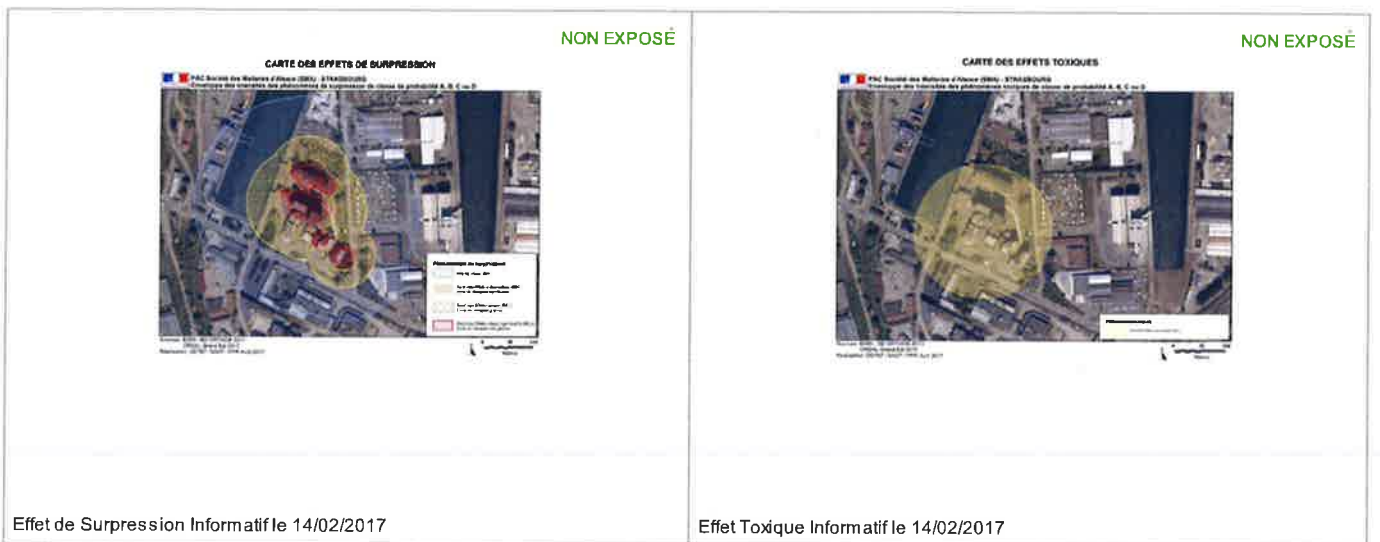
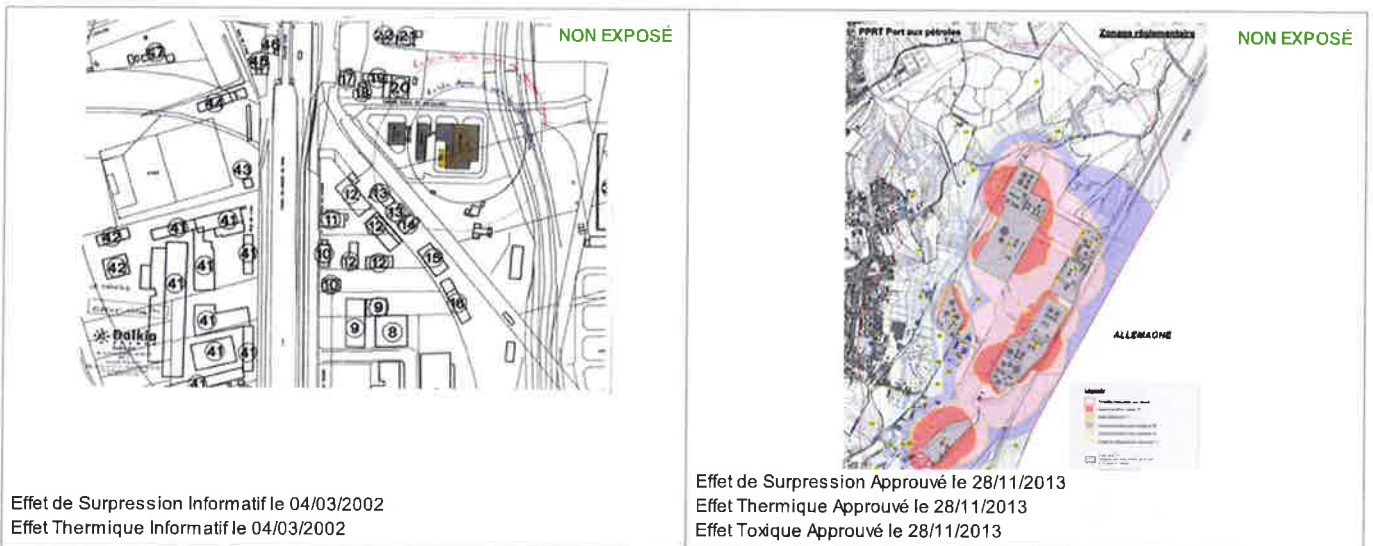
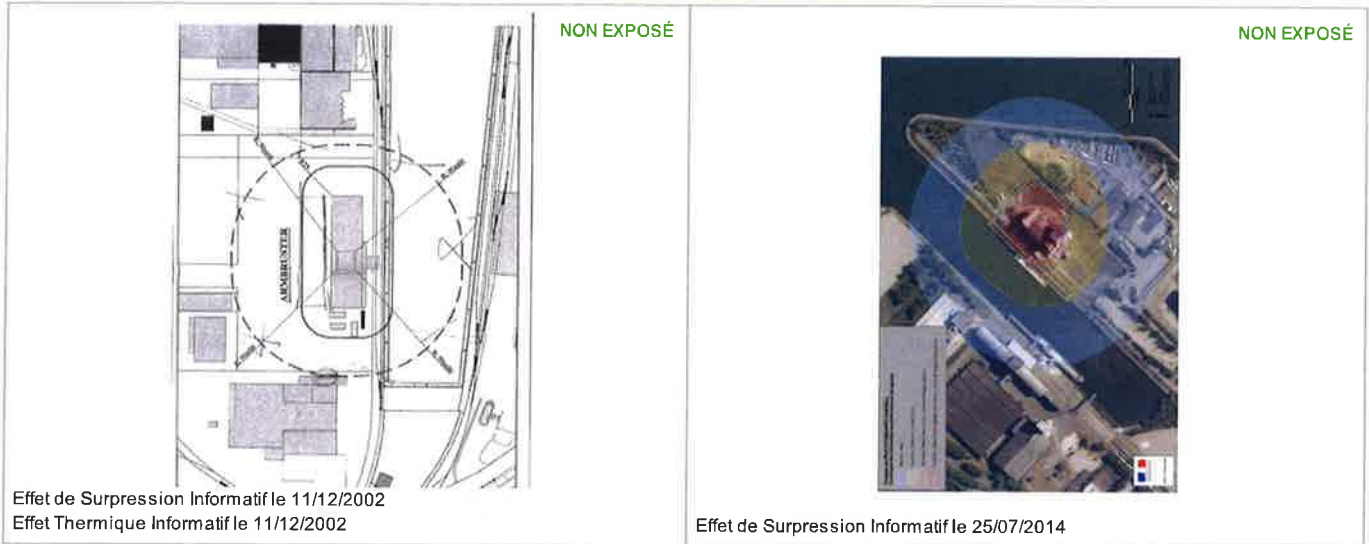
Annexes

Cartographies des risques dont l'immeuble n'est pas exposé



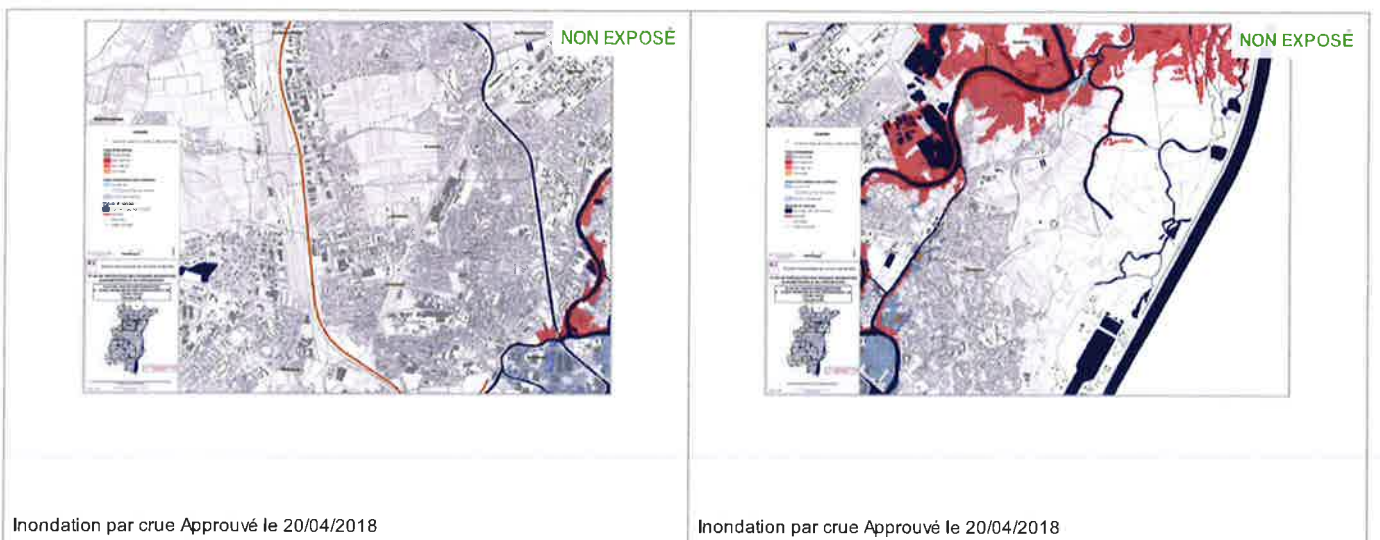
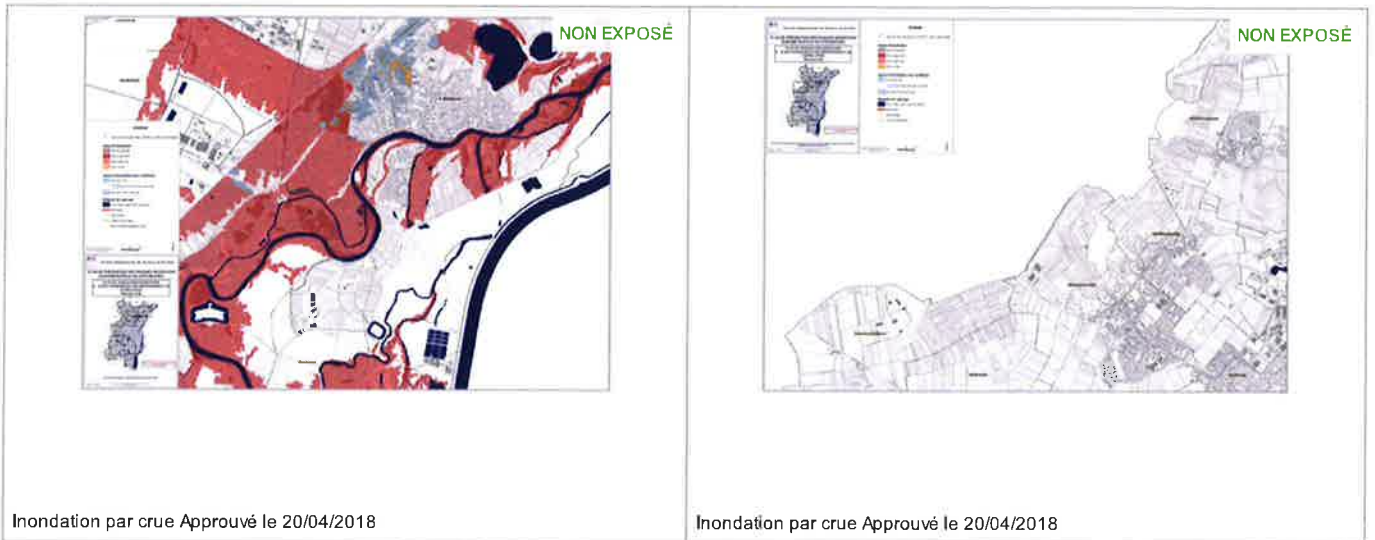
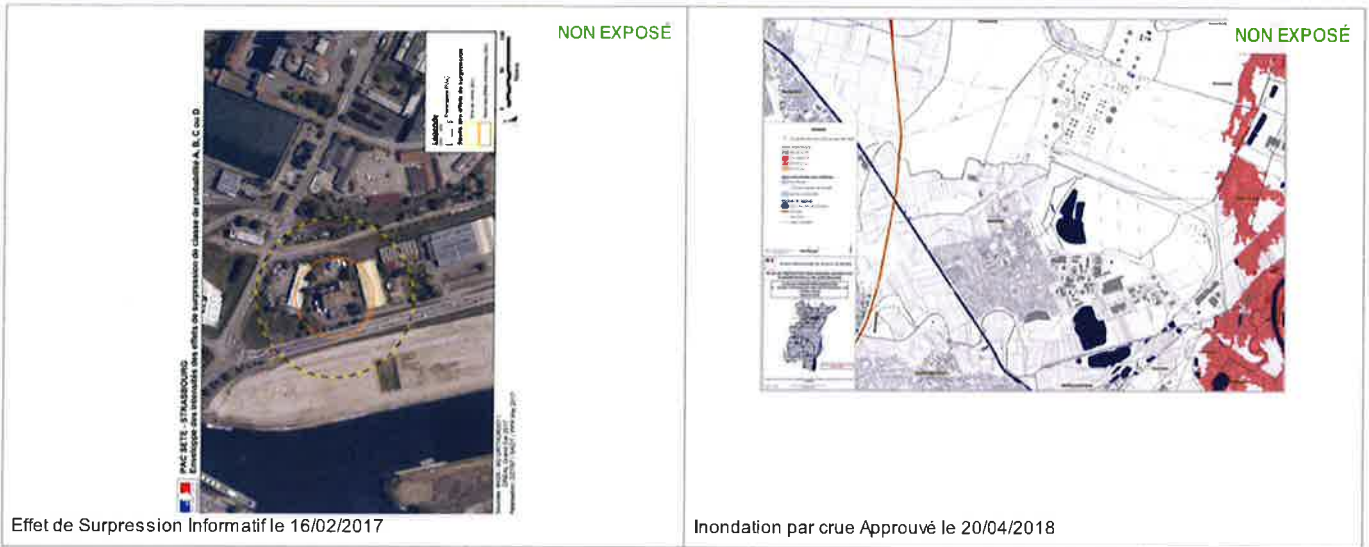
Annexes

Cartographies des risques dont l'immeuble n'est pas exposé



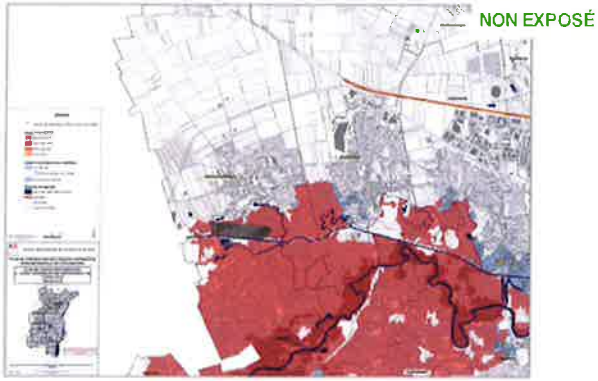
Annexes

Cartographies des risques dont l'immeuble n'est pas exposé

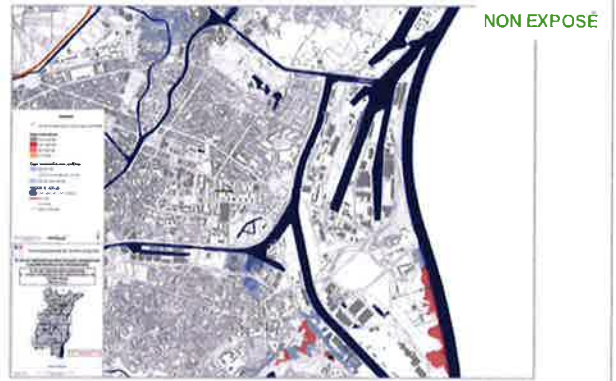


Annexes

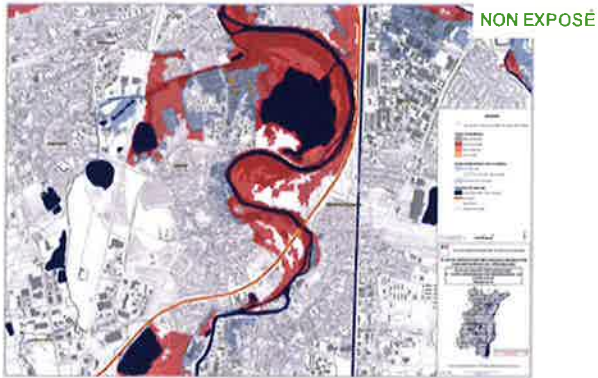
Cartographies des risques dont l'immeuble n'est pas exposé



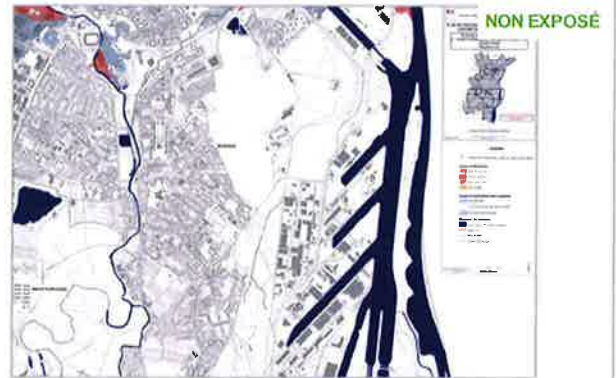
Inondation par crue Approuvé le 20/04/2018



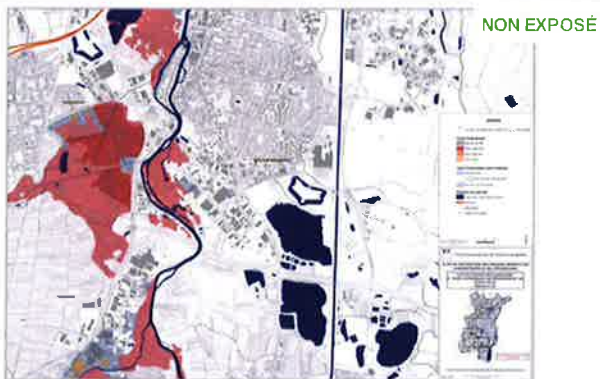
Inondation par crue Approuvé le 20/04/2018



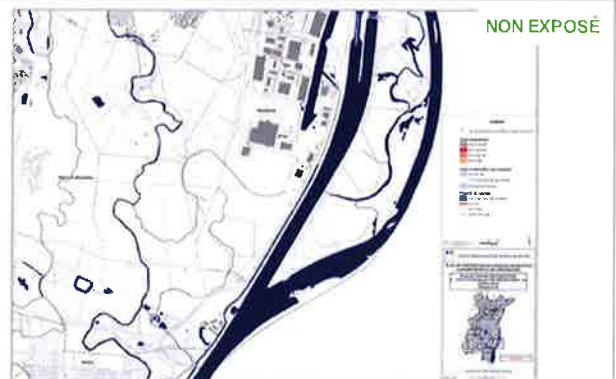
Inondation par crue Approuvé le 20/04/2018



Inondation par crue Approuvé le 20/04/2018



Inondation par crue Approuvé le 20/04/2018



Inondation par crue Approuvé le 20/04/2018

Annexes

Cartographies des risques dont l'immeuble n'est pas exposé



Inondation par crue Approuvé le 20/04/2018
Inondation par remontées de nappes naturelles Approuvé le 20/04/2018



Inondation par crue Approuvé le 20/04/2018
Inondation par remontées de nappes naturelles Approuvé le 20/04/2018



Inondation par remontées de nappes naturelles Approuvé le 20/04/2018



Inondation par crue Approuvé le 20/04/2018
Inondation par remontées de nappes naturelles Approuvé le 20/04/2018



Inondation par crue Approuvé le 20/04/2018
Inondation par remontées de nappes naturelles Approuvé le 20/04/2018



Inondation par crue Approuvé le 20/04/2018
Inondation par remontées de nappes naturelles Approuvé le 20/04/2018

Annexes

Cartographies des risques dont l'immeuble n'est pas exposé



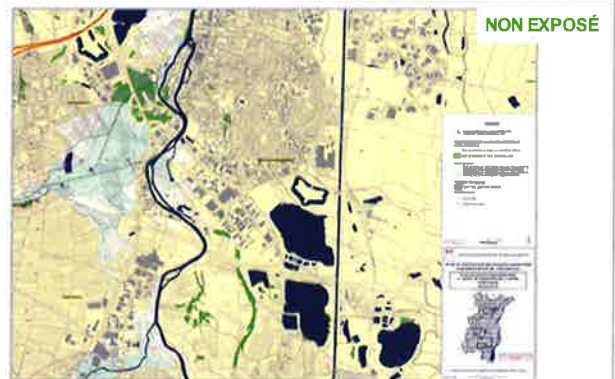
Inondation par crue Approuvé le 20/04/2018
Inondation par remontées de nappes naturelles Approuvé le 20/04/2018



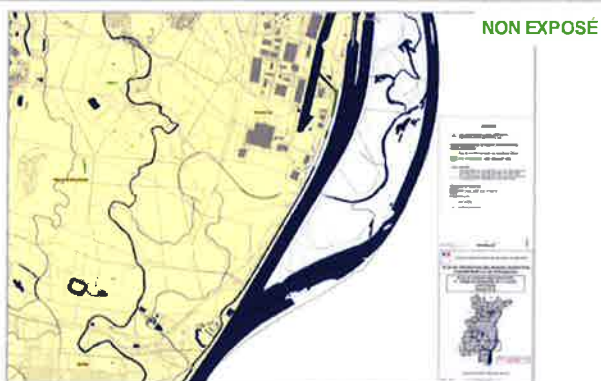
Inondation par crue Approuvé le 20/04/2018
Inondation par remontées de nappes naturelles Approuvé le 20/04/2018



Inondation par crue Approuvé le 20/04/2018
Inondation par remontées de nappes naturelles Approuvé le 20/04/2018



Inondation par crue Approuvé le 20/04/2018
Inondation par remontées de nappes naturelles Approuvé le 20/04/2018



Inondation par remontées de nappes naturelles Approuvé le 20/04/2018